
Extractivisme et mobilisations en zones forestières dans le Bassin du Congo

Christophe Mvogo^{*1} and Justin Sheria Nfundiko^{*2}

¹université de yaoundé 1 – Cameroun

²Université officiel de Bukavu – Congo-Brazzaville

Résumé

Couvrant une superficie d'environ deux (02) millions de Km², étalé sur six pays d'Afrique central, le Bassin du Congo constitue la deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde après l'Amazonie. Riche, en ressources foncières, forestières et minières variées, il constitue non seulement un catalyseur d'une diversité d'activités économiques, pratiquées à des échelles sociales diverses, mais aussi, un régulateur du climat mondial et un patrimoine culturel pour les populations

locales dans la sous-région. Sous l'encadrement formel des Etats et sous des modes d'action informels, de nombreux investisseurs et entrepreneurs locaux et transnationaux exploitent ces ressources naturelles en mettant en œuvre des pratiques semi-mécanisées, mécanisées et industrielles. Cependant, l'expansion territoriale de ces investisseurs et entrepreneurs locaux et

transnationaux sur les terres coutumières des communautés riveraines, entraîne une pression foncière, des accaparements de terres et des dommages environnementaux (pollution des sols et des eaux), contre lesquels les populations riveraines se mobilisent de manière intermittente depuis

des décennies.

L'atelier analyse ces mobilisations en privilégiant la manière dont, face à la montée des phénomènes d'accaparement des terres, à la détérioration de leur environnement, les populations

riveraines revendiquent une meilleure prise en compte de leurs droits fonciers et leurs intérêts.

Il

s'agit aussi de considérer les plaidoyers à travers lesquels ils revendiquent un dédommagement.

Il

propose d'aborder la question de la justice socio-spatiale et environnementale en référence à de

situations de pression foncière et d'exposition à la pollution des sols et des eaux, du fait de l'exploitation à grande échelle terres par les sociétés extractives implantées dans le Bassin du

Congo.

Les communications sont invitées à rendre compte de ces mobilisations pour en comprendre les processus politiques, juridiques et sociaux qui rendent possibles cette pression foncière et ces expositions à la pollution de l'espace vital, à l'origine des conflits fonciers, d'une

dégradation de la qualité des sols et des eaux qui conduit au phénomène de paysans sans terre

^{*}Intervenant

(à cause des expropriations et la destruction des terres cultivables), et une vulnérabilité socio-économique des habitants (faible production, maladie, pauvreté).